

Morsang

au fil du mois

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MORSANG-SUR-ORGE

DOSSIER

**Apparences
trompeuses et
politique des ratios**
l'audit des exercices 2014 à 2019

P. 04 La rétro en images

P. 06 Le dossier

• L'audit des exercices 2014 à 2019.

P. 14 Démocratie Locale

• Retour sur les commissions extramunicipales.

P. 17 Parlons com' !

P. 21 Point Covid-19

P. 22 En immersion avec...

• Le service Petite enfance.

P. 25 Séjours d'été

• Suivez le guide !

P. 26 Ainsi vit notre ville

• Les commerçants de Morsang face aux mesures sanitaires.
• Un Morsaintois 2.0.
• À la découverte du sport sur ordonnance.

P. 32 Hommages

P. 34 Les tribunes d'élus

P. 35 Votre Mairie

P. 36 Agenda

Magazine municipal d'information - N° 52 / Édition avril 2021.

Vous n'avez pas reçu le précédent numéro ?

Contactez le service Communication au 01 69 25 39 01 ou communication@ville-morsang.fr

Directrice de la publication : Marianne DURANTON, Maire.

Direction de la rédaction : Julien MIALLET, Directeur de Cabinet et Caroline COUTINHO, Directrice de la Communication.

Rédaction : Caroline COUTINHO, Thomas SURACE.

Maquette : Stephen CREUZOT.

Photos : service Communication, Alexis HARNICHARD, Adobe Stock.

Imprimeur : imprimerie Grenier. Le magazine est imprimé sur un papier labellisé PEFC et les encres utilisées exemptes de métaux lourds. Impressions offset et numériques conformes aux exigences Imprim'vert. Tirage à 10 000 exemplaires.

À votre service

MAIRIE

www.morsang.fr

square Alexandre-Christophe.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h45.

Mercredi et samedi : 8h30/12h.

- STANDARD : 01.69.25.39.00.
- FAX : 01.60.16.99.98.
- VOIRIE-ENVIRONNEMENT : 01.69.25.39.46.
- URBANISME : 01.69.25.39.51.
- POPULATION : 01.69.25.39.02.
- SCOLAIRE : 01.69.25.39.05.
- TEMPS-LOISIRS : 01.69.25.39.36.
- RETRAITÉS/SANTÉ : 01.69.25.39.04.
- LOGEMENT : 01.69.25.39.06.
- CCAS : 01.69.25.39.07.
- COMMUNICATION : 01.69.25.39.01.
- MAISON DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA VIE ASSOCIATIVE : 62, av. René-Cassin, 01.69.51.54.68.
- MAISON DE L'ENVIRONNEMENT : 01.69.72.22.41.
- SERVICE DES SPORTS : stade Léo-Lagrange, route du Bois-Pommier. 01.69.51.53.60.
- SALLE DE REMISE EN FORME : 01.69.46.62.52.

- AFFAIRES CULTURELLES : 01.69.72.20.30.
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE, ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES NIKI-DE-SAINT-PHALLE : 01.69.72.20.34.
- SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE : 32 rue Jean-Raynal. 01.69.04.09.02.
- PAJ : 01.69.04.85.66.
- TREMPLIN : 01.69.72.20.39.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- STANDARD : 01.69.72.18.00.
- PISCINE : allée des Pervenches, 01.69.46.09.59.
- MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON : au Château, 01.69.72.20.33.
- THÉÂTRE DE L'ARLEQUIN : 35 rue Jean-Raynal, 01.69.25.49.15.
- ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE, DÉFENSE INCENDIE : 0 800 231 291.
- COLLECTE SÉLECTIVE, ENCOMBRANTS : 0 800 293 991.
- VIE ÉCONOMIQUE : 01.69.72.12.26.
- DÉPLACEMENTS-TRANSPORTS PUBLICS : 01.69.72.18.31.

Contactez les adjoints au maire



Florence Lebouc
« Petite enfance, enfance et éducation »



Axel Douailly
« Urbanisme et environnement »



Didier Charnet
« Travaux, bâtiments publics, plan de circulation »



Virginie Buisson
« Finances et partenariats »



Brigitte Hochart
« Solidarité, handicap, retraités et insertion »



Marc Conilleau
« Développement économique, commerce »



Augustin Dumas
« Tranquillité publique »



Dominique Deschamps
« Culture et attractivité culturelle »



Elisabeth Rolando
« Sports et vie associative »



Choukri Dehane
« Innovation, numérique et jeunesse »

Adressez vos demandes de rendez-vous à cabinetdumaire@ville-morsang.fr



Faire face pour s'en sortir ensemble



Marianne Duranton

Maire de Morsang-sur-Orge,
Conseillère régionale
chargée du bio
et des circuits courts
dans les lycées

À l'heure où je vous écris, les services de réanimation des hôpitaux de la région fonctionnent bien au-delà de leur capacité. Le taux de tension est de 154,2%, la Covid-19 continue de progresser et d'emporter ses victimes.

Dans ce contexte, il nous faut faire preuve de solidarité, observer scrupuleusement les gestes barrières et les mesures de couvre-feu.

Je sais que nombre d'entre vous sont particulièrement lassés du mode de vie que nous impose l'épidémie.

Mais aujourd'hui, seule notre capacité de résilience collective peut permettre de gagner du temps.

Aucun d'entre nous n'est immunisé. Comme nous l'a révélé la disparition de Julie l'année dernière, le virus peut toucher les plus forts et les plus jeunes d'entre nous.

La durée de cette crise déstabilise particulièrement notre jeunesse. Déprime, ennui, difficultés scolaires, violence, l'épidémie est à l'origine de bien d'autres maux que la maladie.

C'est la raison pour laquelle, la municipalité a ouvert une permanence psychologique téléphonique : le 01 69 04 09 02. Assurée par le Service Municipal de la Jeunesse, elle s'adresse à chaque jeune qui éprouve le besoin d'être écouté.

Enfin, comme je m'y étais engagée, Morsang est au rendez-vous de l'accélération de la vaccination. Les agents municipaux sont mobilisés pour contribuer à l'organisation du Très Grand Centre de Vaccination de Sainte-Geneviève-des-Bois qui a ouvert ses portes ces jours derniers. D'ici la fin du mois, ce centre sera en capacité de délivrer 1000 doses de vaccins par jour.

Les Maires sont déterminés à faciliter l'action de l'État partout où celui-ci le juge utile pour faire face à la crise. Vous pouvez compter sur moi pour associer autant que possible notre commune à ce nécessaire élan national.

Madame le Maire à votre écoute

Madame le Maire assure ses permanences chaque jeudi de 16h à 19h, durant la crise sanitaire, par téléphone ou en visio. Les demandes de rendez-vous sont à adresser à son secrétariat :
cabinetdumaire@ville-morsang.fr







5



6



7



8



9

1 - 22/03 : À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la Ville est allée à la rencontre de François Cholley, Président du Syndicat de l'Orge, afin de vous proposer une conférence sur le thème de l'eau. La vidéo est disponible sur la chaîne YouTube de la Ville.

2 - 19/03 : Journée nationale d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

3 - 23/03 : Installation d'un cabinet de médecine de prévention dans la ville. Rencontre avec le docteur Surowiek qui y officie en tant que médecin du travail.

4 - 26/03 : Spectacle *Connexions* d'Eric Antoine. 488 foyers de Morsang, Saint-Michel et Viry ont été connectés pour assister à un moment magique, convivial et digital. Une première et une belle réussite grâce à vous tous !

5 - 27/03 : Consultation des habitants de l'avenue R.-Cassin et des alentours pour trouver des solutions aux difficultés de circulation rencontrées dans ce secteur : vitesse, bouchons, stationnement...

6 - 27/03 : De nombreux Morsain-tois se sont mobilisés pour l'opération Essonne Verte, Essonne Propre qui s'est déroulée samedi 27 mars.

7 - 30/03 : Première visite de Monsieur le Préfet Eric Jalon à Morsang, reçu par Madame le Maire. Le Préfet de l'Essonne est venu faire l'état des lieux des dossiers locaux et projets pour lesquels l'Etat accompagne la commune.

8 & 9 - 31/03 : Carnaval organisé par le service Temps Loisirs. Les enfants ont eu l'occasion de défiler par classe et à tour de rôle devant les banderoles et le phoenix en papier créés par leurs soins.



The background of the page is a photograph of a classical building facade. On the left, a clock is visible on the wall, and a French flag is partially seen. The building has a pediment and a balcony with a stone balustrade. A tall flagpole is visible against the blue sky in the background.

APPARENCES TROMPEUSES ET POLITIQUE DES RATIOS L'AUDIT DES EXERCICES 2014 À 2019

Conformément à l'engagement pris par Madame le Maire dans le cadre de son discours d'investiture le 4 juillet 2020, un audit financier des comptes de la commune a été réalisé par un cabinet indépendant au dernier trimestre de l'année 2020. Étudiant les exercices 2014 à 2019, l'analyse a été présentée au Conseil municipal du 13 avril 2021. Votre magazine revient sur les grandes lignes de ce travail rétrospectif.

Apparences trompeuses et politique des ratios : l'audit des exercices 2014 à 2019

Avant toute chose petite explication « pédagogique » pour bien comprendre comment fonctionne un budget municipal.

Le budget d'une commune comporte une section de fonctionnement consacrée aux financements des affaires courantes et une section d'investissement appelée à financer les grands projets : les opérations touchant au patrimoine de la commune (bâtiments et espaces publics) et/ou les achats d'équipements (véhicules, outils, matériels informatiques...).

Au terme de la loi, chacune de ces sections doit s'équilibrer en recettes et en dépenses.

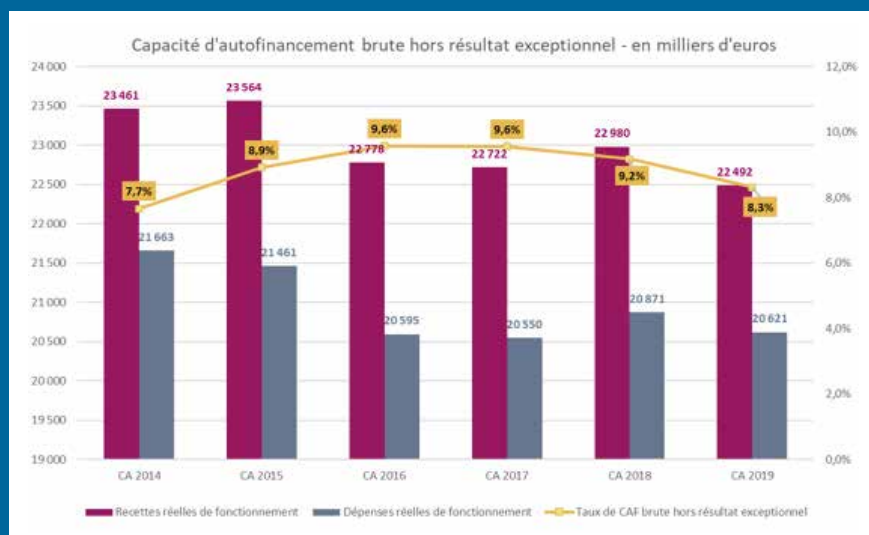
Pour investir, comme un ménage, la commune dispose de 2 leviers :

- Ses économies (on parle de fonds propres/d'autofinancement) il s'agit du budget de fonctionnement disponible après paiement des dépenses obligatoires (frais de personnel et charges),
- l'emprunt, la commune peut s'endetter en sollicitant des

prêts bancaires pour réaliser ses projets (investissements). Comme un ménage, il lui appartient de veiller à la soutenabilité de sa dette pour s'assurer de sa capacité à mener les projets attendus par les habitants tout en la remboursant.

Les données analysées dans le cadre de l'audit financier, sont celles indiquées aux comptes administratifs, c'est-à-dire les réalisations financières enregistrées chaque année entre 2014 et 2019.

1. Une capacité de financement fragile utilisée au détriment de l'investissement



La capacité d'auto-financement témoigne de la possibilité de la commune à dégager un excédent après avoir effectué ses dépenses et réalisé ses recettes de fonctionnement avant tout remboursement de ses dettes.

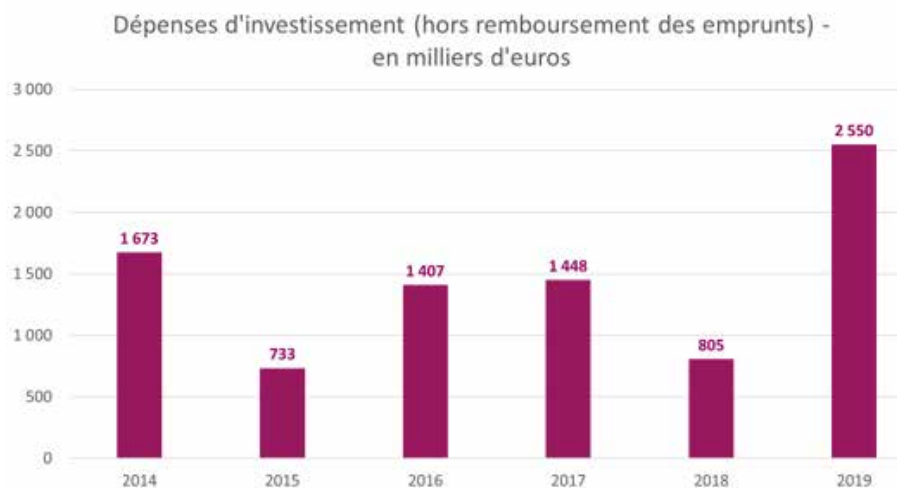
En 2019, la capacité d'auto-financement brute de la ville s'établit à 2,1 M €. Elle affiche une augmentation de 13,5% par rapport à 2014 où elle s'établissait à 1,8 M €. Est-ce à dire que la situation financière s'est du-

blement améliorée ? Non car la progression de cet indicateur n'est pas continue. Il affiche une progression cumulée de 26,6% entre 2014-2016, une diminution cumulée de 13,2% entre 2017 et 2019. La dégradation de la situation s'explique par une diminution des recettes (-4,1%) plus importante que la baisse des charges (-3%) à compter de l'année 2017. Sur la même période, la capacité de la commune à dégager des marges de manœuvre sans compter sur les reprises de résultats du budget de l'année précédente diminue de 12,9 %.

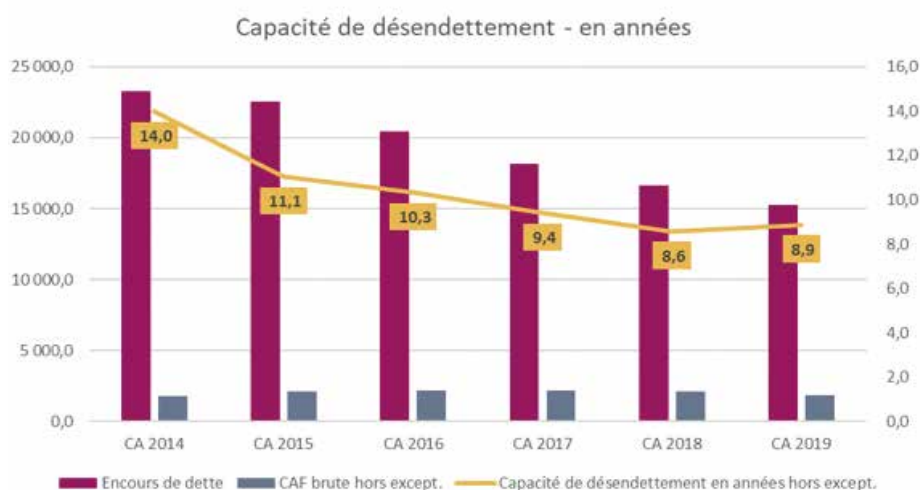
→ **La commune peine à dégager un excédent de fonctionnement durable.**

8,6 millions d'euros d'investissements sur la période

L'effort d'investissement est d'en moyenne d'1,4 millions d'euros par an. Cet indicateur est 83 % en dessous de la moyenne des communes de 20 000 habitants. Les dépenses d'équipement représentent 51 € par habitant et par an contre 300 € pour les villes de la même strate.



→ En dehors du projet de centre technique municipal, la commune n'a porté aucun investissement structurant sur la période.



→ Le désendettement de la commune est la résultante de la baisse drastique des investissements, sa capacité de désendettement reste à surveiller.

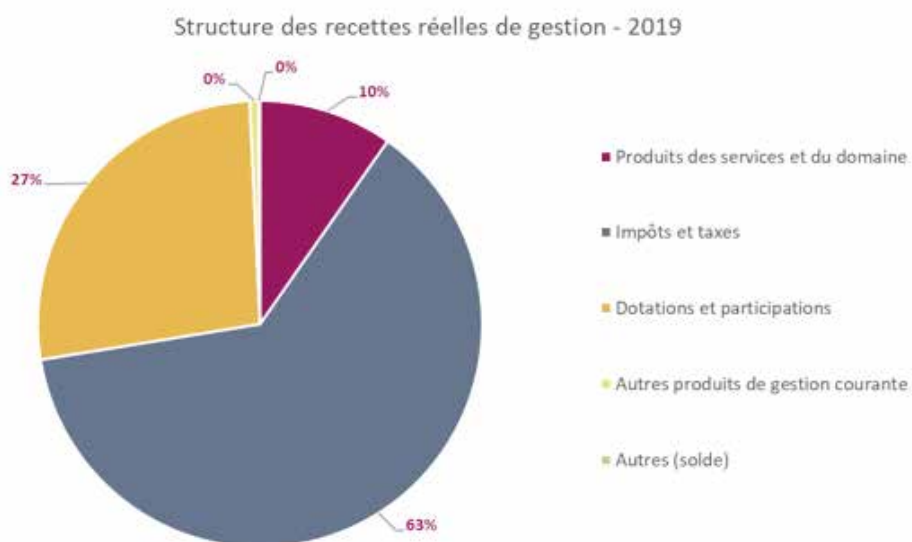
2. 14,2 millions d'euros de dette remboursés

Au cours de la période la commune a remboursé 14,2 millions d'euros de capital, soit 2,37 millions d'euros par an. A la fin de l'année 2019 le capital restant dû représente 15,7 millions d'euros. Il est réparti sur 25 emprunts en cours. Le choix de privilégier le désendettement à l'investissement a permis d'améliorer la capacité de désendettement de la commune en la faisant passer de 14 années en 2014 à 8,9 années en 2019. Pour autant, la capacité de financement de la commune ne permet pas de couvrir le service de la dette (capital+intérêts de l'année), seulement 73 % de celui-ci en 2019.



3. Des recettes de fonctionnement sous contrainte

Au cours de la période, les recettes réelles de gestion sont en baisse. Evoluant de 23,6 M€ à 22,8 M€, elles diminuent de 4,1 %. La situation s'explique par une baisse des dotations/participations (- 1,8 M €) et des recettes issues des tarifs des services (-362 000 €). Dans le même temps, et sans aucune modulation des taux d'imposition, la commune profite d'une hausse de 1,3 M € des recettes fiscales (revalorisation des bases).



En 2019, les recettes provenant des impôts et taxes représentent 63 % des recettes de gestion de la commune, contre 55 % en 2014. La part des dotations et subventions reçues dans les recettes de gestion diminue et passe de 33 % en 2014 à 27 % en 2019.

Durant cette période, les produits des services et du domaine (essentiellement les tarifs des services municipaux acquittés par les habitants) diminuent de 14,2 %, soit une évolution moyenne annuelle de -2,5 %.

→ **Alors que la commune continue d'enregistrer une baisse des dotations de l'Etat, elle ne se donne pas les moyens de maximiser ses recettes.**

4. Des dépenses de fonctionnement particulièrement rigides

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement fait état d'une maîtrise de façade. Elles diminuent de 4,8 % sur la période 2014-2019, soit une évolution moyenne annuelle de -1 %. La baisse particulièrement importante enregistrée entre 2015 et 2016 (- 880 000 €) résulte à hauteur de 512 000 € de la diminution des achats de prestations de services et des contrats de prestations de service.

Les dépenses réelles de gestion sont constituées à 73 % des dépenses de personnels, qui augmentent de 0,2 % par an et

à 21 % des charges à caractère général, qui diminuent de 2,5 % par an.

→ **La maîtrise des dépenses affichée sur la période est obtenue par la diminution des effectifs, notamment du fait du non remplacement de cadres de la collectivité et par une réduction des contrats de prestation pourtant utiles au fonctionnement des services publics.**

Conclusion : un besoin urgent de changement de méthode pour retrouver des marges de manœuvres durables

Bien que la commune se soit désendettée, l'évolution des indicateurs témoigne de la grande fragilité du budget. La faible dynamique des recettes de fonctionnement et la rigidité de ses dépenses confèrent de très faibles marges de manœuvre pour assurer les investissements nécessaires à la préservation des équipements publics existants et répondre aux besoins à venir des Morsaintois.

Pour rompre avec ce cycle, la commune devra continuer d'explorer les pistes nécessaires à l'optimisation de ses dépenses et dégager 400 000 euros d'économies par an. La révision des contrats, la mise en œuvre d'une politique d'achat commune à tous les services, sont des pistes à étudier. Du côté des recettes, la commune devra se concentrer sur les recherches de subventions et la gestion des impayés. Si ces pistes de travail s'avé-

raient inatteignables, la commune devrait être amenée à réfléchir à l'activation du levier fiscal.

➔ **Pour aller plus loin**

📖 Retrouvez l'intégralité du rapport de l'audit financier sur morsang.fr à la rubrique citoyenneté/Conseil municipal.

ZOOM
sur...

Des éléments préoccupants communiqués à la chambre régionale des comptes

La fin de l'année 2020 a permis de lever le voile sur des éléments. Parmi ces derniers, l'absence de cotisations URSSAF pour les contractuels occasionnels (100 000 €), le non versement des cotisations CNRACL rétroactives depuis 2012 (123 400 €), le non recouvrement de recettes auprès de l'agglomération (200 000 euros), la non prise en compte du « compte 1069 » au titre de la réforme comptable de la M14 (516 000 euros), enfin l'annulations de dépenses 2019 (2,33 millions d'euros) pour la construction du nouveau centre technique municipal non reportées en 2020 venant par conséquent artificiellement minorer le besoin d'emprunt de l'année 2019 et imputer des dépenses non budgétées en 2020.



Ces pratiques de la mandature précédente impliquant l'utilisation des deniers des contribuables, la municipalité a réitéré sa demande de contrôle formulée auprès de la Chambre Régionale des comptes en juillet dernier.

» Le mot de...

Virginie Buisson

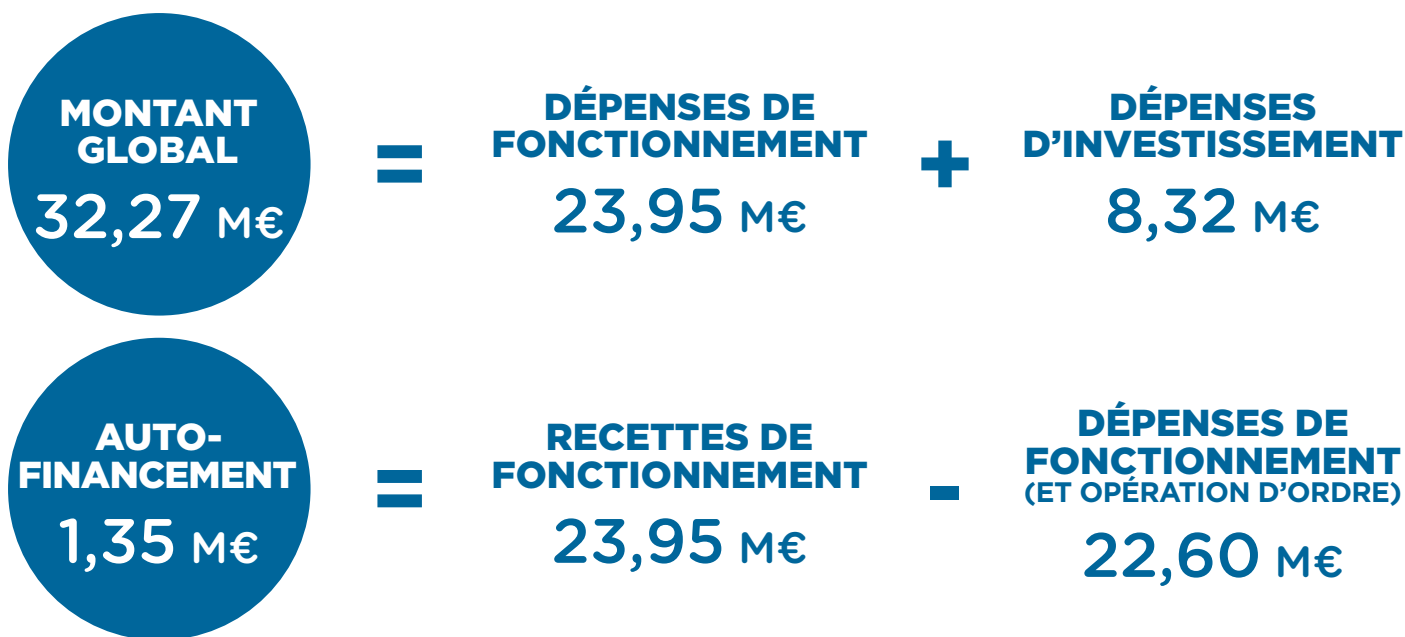
Adjointe au Maire
chargée des
finances et des
partenariats



« Ce que révèle l'audit et la découverte des dossiers, c'est que sur la période 2014-2019, la précédente municipalité a, sous la pression de son opposition, tenté de redresser la situation. Elle a recherché l'amélioration des ratios financiers en renégociant les emprunts toxiques et en désendettant la commune tout en ne remplaçant plus les départs, notamment des cadres, et en diminuant de façon drastique les charges nécessaires à l'entretien du patrimoine communal. Résultat ? Une amélioration de la situation budgétaire d'affichage mais une réalité bien différente : des services laissés à eux-mêmes, aucune stratégie d'optimisation des achats, des investissements insuffisants, des erreurs réalisées par négligence et/ou incompétence. »

LE DOSSIER

L'essentiel du budget primitif 2021



AUCUNE AUGMENTATION DES IMPÔTS DE LA COMMUNE

0%

Du fait de la suppression de la taxe d'habitation, les taux communaux et départementaux de la Taxe sur les Propriétés Foncières Bâties seront fusionnés en 2021 (36,20%) sans aucun impact financier pour les contribuables.

REPRISE DE L'EXCÉDENT DU BUDGET 2020

954 671
EUROS

Résultat faible pour la strate, ce montant s'explique principalement par des annulations de recettes en raison de la crise sanitaire.

CONTENIR LA DETTE ET RÉINVESTIR DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL

Capital de la dette au 01/01/2021 = 13,43 M€

La commune remboursera 2,23 millions d'euros de capital et réalisera ses nouveaux investissements via un recours à l'emprunt modéré = 500 000 €.

L'EFFET COVID-19

+23%

Hausse du budget hygiène et entretien

3 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021



La création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



Le financement des travaux de performance énergétique des particuliers via CAP'travaux



Le plan d'informatisation des écoles « classes mobiles » sur 5 ans

+ DE SOLIDARITÉS

+34%

Hausse de la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale. Et la création d'une épicerie solidaire à partir de septembre.

LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES

800 000
EUROS



Adoption du plan école pour organiser la **réfection des cours**, la **modernisation des bâtiments scolaires** ainsi que le développement des outils numériques

40 000
EUROS



Remplacement de mobilier technique pour la cuisine centrale et la création d'un nouvel office à l'école Jaurès

127 000
EUROS



Accélération de l'informatisation des services municipaux et remplacement de matériels vétustes

40 000
EUROS



Equipped de **5 nouvelles classes** à ouvrir en septembre 2021

3 200 000
EUROS



Finalisation du **Centre Technique municipal**

70 000
EUROS



Remise en l'état des logements communaux pour mise en location

DES ÉTUDES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA VILLE ENSEMBLE



150 000 euros seront notamment consacrés à l'accompagnement de la commune pour l'organisation du **plan de sauvetage du château** et la **révision du Plan Local d'Urbanisme**.

LE RATTRAPAGE DES DÉRIVES DE GESTION DE LA PRÉCÉDENTE MANDATURE

2 330 000
EUROS

de dépenses d'investissement annulées en 2019 pour la réalisation du centre technique municipal à réimputer en reste à réaliser 2020

116 690
EUROS

consacrés au rattrapage d'une réforme financière par l'apurement du « compte 1069 » en 2021 (sur un total de 516 690 €).

651 000
EUROS

d'investissements immobilisés pour des amortissements non réalisés.

50 000
EUROS

de dépenses non-prévues pour la réalisation du nouveau centre technique municipal.

91 000
EUROS

de créances irrécouvrables à abandonner

150 000
EUROS

pour le financement de recrutements non budgétés, non-inscrits au tableau des emplois et des effectifs et la réorganisation de l'encadrement précédemment abandonnée



Retour sur les commissions extramunicipales

Si la situation sanitaire liée à la Covid contraint les déplacements, elle n'empêche pas de réfléchir, d'agir, de concerter, de continuer d'avancer sur les sujets de société, de travailler au changement de Morsang, avec les associations et les Morsainçois. C'est là l'essence même des commissions extramunicipales.

Composées à la fois d'élus et de citoyens impliqués dans la vie de la ville, ces espaces d'échanges permettent de travailler en transversalité sur de nombreux sujets, qui concernent tout autant l'avenir de la commune que l'amélioration du quotidien des Morsainçois.

Lancées en début d'année par la municipalité, les huit commissions ont toutes été réunies une première fois entre janvier et mars. Nous vous proposons ici un retour sur les premières pistes de réflexion de chacune d'elles.

➔ Commission Sport et vie associative

- Travailler en partenariat pour impliquer les associations dans la programmation d'événements à l'image du Téléthon, afin de favoriser leur visibilité auprès du public (Journée des Asso's, Les Estivales...).
- Faciliter la diffusion de l'information entre les associations (démarches d'aides, partage d'expériences...).
- Mettre en lumière la question du sport santé.
- Réfléchir sur un partenariat entre les associations et les écoles, le Temps Loisirs.

➔ Commission Solidarités

- Favoriser l'inclusion sportive des handicapés et encourager les associations à ouvrir des activités de sport adapté.
- Proposer des actions autour des handicaps de type "dys".
- Proposer des moments de réunion pour les aidants.
- Créer un club de visite pour les résidents d'EHPAD.
- Favoriser le lien intergénérationnel (jumelage entre classes de primaire et EHPAD, logement étudiant mixte...).
- Œuvrer pour la création d'un service civique "ambassadeur de la mémoire".
- Engager une réflexion sur le transport « à la demande » vers les professionnels de santé ainsi qu'un projet local de santé pour anticiper les besoins.
- Développer l'aide alimentaire notamment via le projet d'épicerie solidaire municipale.



→ Commission Urbanisme et cadre de vie

- Redonner une place aux piétons et repenser la route de Corbeil, basée sur le modèle « Gabriel-Péri » à Sainte-Geneviève-des-Bois.
- Encadrer le règlement de la publicité pour préserver la ville.
- Réfléchir à un éclairage urbain qui assurerait la sécurité tout en respectant l'environnement.
- Définir une protection des arbres dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.

→ Commission Culture et animation

- Développer des coopérations internationales culturelles via la programmation culturelle.
- Favoriser les résidences de troupes et de compagnies, en difficulté depuis le début de la crise sanitaire.
- Développer un programme mêlant culture et sport autour du cirque, en partenariat avec le service Temps Loisirs.
- Développer la programmation d'événements populaires et les conférences autour de nouveaux sujets d'actualité.

→ Commission Sécurité et circulation

- Sécuriser les abords des écoles : mise en « zone 30 » des rues autour des écoles, placer des « adultes relais » aux entrées et sorties d'écoles.
- Réfléchir à l'efficacité des ronds-points contre celle des feux tricolores sur le territoire.
- Créer un groupe de travail pour identifier les « points noirs » du plan de circulation.
- Améliorer la place des piétons et des vélos dans le plan de circulation.
- Développer le vélo sur toute la commune.

→ Commission Scolaire enfance

- Encourager l'engagement des écoles dans le label Terre de Jeux 2024.
- Former au handicap les agents intervenants dans les écoles.
- Créer un Conseil Municipal des Enfants.
- Travailler à un meilleur accompagnement des familles des hôtels sociaux.
- Revoir le stationnement aux abords des écoles et faciliter « l'école à pied ».





→ Commission Jeunesse

- Organiser des voyages pour les 11 / 17 ans.
- Décentraliser le SMJ et délocaliser ses actions dans les quartiers ainsi qu'au sein des collèges.
- Renforcer les projets avec la médiathèque.
- Rapprocher le SMJ de la Mission locale dans le but de faciliter la recherche de stage.
- Développer l'alternance dans les services municipaux.
- Développer le mentorat.
- Création de services civiques.
- Transformation du PIJ en PAJ.

→ Commission Commerce et développement économique

- Repenser les entrées de ville, les panneaux de signalisation et plan des zones commerciales, pour valoriser les atouts commerciaux de la ville.
- Réfléchir à une complémentarité entre grandes enseignes et petits commerces pour la création de nouveaux espaces commerciaux.
- Mettre en place des zones bleues.

- Adapter la typologie des commerces et sa cohérence par rapport aux besoins des habitants.
- Organiser des semaines commerciales et des animations sur la ville.
- Développer des panneaux lumineux d'information afin d'accroître la visibilité des commerçants.
- Réfléchir à une application de géolocalisation des commerçants morsaintois.

→ Pour en savoir plus

Si vous aussi vous souhaitez participer à la vie de votre ville, envoyez vos suggestions, questions ou remarques sur l'adresse mail dédiée jeparticipe@ville-morsang.fr. Tous les envois seront répartis entre les différents thèmes des commissions pour enrichir les projets et les échanges.



» Le mot de...

Florent Beurdeley

Conseiller municipal
délégué à la
Communication
et à l'animation



La crise sanitaire que nous traversons nous a montré les vertus et l'intérêt d'une communication dynamique et réactive. Qu'il s'agisse de sites Internet, de réseaux sociaux ou de médias plus traditionnels, comme le magazine municipal, la Ville met tout en œuvre pour vous informer rapidement et efficacement. Alors que la situation évolue semaine après semaine, il relève plus que jamais de notre mission de service public d'être réactifs afin qu'aucun d'entre vous ne soit isolé.

« Parlons Com' et service aux Morsaintois ! »

Au-delà de la situation particulière que nous connaissons, la communication municipale doit être un relais permanent entre les actions des services et les habitants, un lien facilitateur du vivre ensemble. Il faut qu'elle valorise les initiatives de chacun, dans le respect des sensibilités de tous. C'est tout le sens de notre travail, en lien permanent avec les services, les agents municipaux, et vous.

On ne peut évoquer la communication sans dire quelques mots de l'animation, les deux étant intimement liés. Nous avons pris le parti de les faire fonctionner de concert. En effet, rien ne sert d'organiser le plus bel événement qui soit si personne n'est au courant. Nous devons faire savoir

ce que nous voulons faire. C'est primordial.

Afin de cerner au mieux vos aspirations, nous vous soumettons un questionnaire qui porte sur votre perception de la communication, mais aussi du service public et ce que vous attendez. Votre avis nous est précieux, car c'est grâce à vos retours que nous allons façonner la communication globale de la Ville. Vous en êtes les premiers acteurs. Alors, à vous de communiquer !

Une fois complété, vous pouvez déposer ce questionnaire à l'accueil de la mairie ou de la Maison de la Citoyenneté (exemplaires papier disponibles). Il est également disponible en ligne sur le site de la ville www.morsang.fr

SUR NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE « AU FIL DU MOIS »

Le recevez-vous correctement (1x par mois) ?

☐ OUI

☐ NON

Le lisez-vous ?

☐ À chaque parution

☐ De temps en temps

☐ Jamais

Les différents thèmes abordés vous paraissent-ils intéressants et informatifs ?

☐ OUI

☐ NON

Si non pourquoi ? :

En êtes-vous satisfait ?

☐ OUI

☐ NON

Si non pourquoi ? :

Lisez-vous la version numérique mise en ligne sur les réseaux de la Ville ?

☐ OUI en complément de la version papier

☐ OUI uniquement en version numérique

☐ NON

Si non pourquoi ? :

Si vous aviez le choix, vous préféreriez :

☐ uniquement la version papier

☐ uniquement la version numérique

LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

- La connaissez-vous ? ☐ OUI ☐ NON
- Êtes-vous abonné à la page Facebook de la ville ? ☐ OUI ☐ NON
- Le consultez-vous régulièrement ? ☐ OUI ☐ NON
- Interagissez-vous régulièrement à nos publications (like, partage, commentaires) ? ☐ OUI ☐ NON
- En êtes-vous satisfait ? ☐ OUI ☐ NON Si non pourquoi ? :
-

LE COMPTE INSTAGRAM DE LA VILLE

- Le connaissez-vous ? ☐ OUI ☐ NON
- Êtes-vous abonné au compte Instagram de la ville ? ☐ OUI ☐ NON
- Le consultez-vous régulièrement ? ☐ OUI ☐ NON
- Interagissez-vous régulièrement à nos publications (like, partage, commentaires) ? ☐ OUI ☐ NON
- En êtes-vous satisfait ? ☐ OUI ☐ NON Si non pourquoi ? :
-

LE COMPTE TWITTER DE LA VILLE

- Le connaissez-vous ? ☐ OUI ☐ NON
- Êtes-vous abonné au compte Twitter de la ville ? ☐ OUI ☐ NON
- Le consultez-vous régulièrement ? ☐ OUI ☐ NON
- Interagissez-vous régulièrement à nos publications (like, partage, commentaires) ? ☐ OUI ☐ NON
- En êtes-vous satisfait ? ☐ OUI ☐ NON
-

LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA VILLE (MORSANG TÉLÉ)

- Le connaissez-vous ? ☐ OUI ☐ NON
- Êtes-vous abonné à cette chaîne ? ☐ OUI ☐ NON
- La consultez-vous régulièrement ? ☐ OUI ☐ NON
- Interagissez-vous régulièrement à nos publications (like, partage, commentaires) ? ☐ OUI ☐ NON
- En êtes-vous satisfait ? ☐ OUI ☐ NON
-

LE SITE INTERNET DE LA VILLE

- Le connaissez-vous ? ☐ OUI ☐ NON
- Le consultez-vous régulièrement ? ☐ OUI ☐ NON Si non pourquoi ? :
- En êtes-vous satisfait ? ☐ OUI ☐ NON Si non pourquoi ? :

Quels supports d'informations vous paraissent les plus efficaces et utiles ?

(à noter de 1 à 9, 1 étant le plus efficace, 9 le moins efficace)

- ☐ Magazine municipal
- ☐ Site Internet
- ☐ Page Facebook de la Ville
- ☐ Compte Instagram de la Ville
- ☐ Compte Twitter de la Ville
- ☐ Chaîne YouTube
- ☐ Panneaux d'affichage
- ☐ Les guides de la Ville
- ☐ L'annuaire des associations
- ☐ Autre : (précisez)

Considérez-vous avoir facilement accès à l'information de la Ville ?

☐ OUI ☐ NON Si non pourquoi ? :

D'une manière générale, diriez-vous que la communication de la Ville est :

- ☐ Très satisfaisante
- ☐ Satisfaisante
- ☐ Peu satisfaisante
- ☐ Pas satisfaisante

SUR LE SERVICE PUBLIC

L'HOTEL DE VILLE

Vous rendez-vous à l'Hôtel de Ville :

☐ régulièrement ☐ De temps en temps ☐ Jamais

Pour quels services y allez-vous (plusieurs choix possible) :

☐ État civil ☐ Service Seniors ☐ Logement ☐ Régie ☐ Scolaire
☐ Autre (précisez) :

Les horaires vous paraissent-ils adaptés ? ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Êtes-vous satisfait de l'accueil physique ? ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Êtes-vous satisfait de l'accueil téléphonique ? ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Quels services au public seraient souhaitables ? :

LA VIE DE LA VILLE (événements, associations, culture, sports)

Vous rendez-vous à la MCVA ? : ☐ régulièrement ☐ De temps en temps ☐ Jamais

Pour quels services y allez-vous (plusieurs choix possible) :

☐ Aide juridique ☐ À titre associatif ☐ Point d'accès Internet
☐ Autre (précisez) :

Les horaires vous paraissent-ils adaptés ? ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Êtes-vous satisfait de l'accueil physique ? ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Êtes-vous satisfait de l'accueil téléphonique ? ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Quel(s) service(s) au public seraient souhaitables ? :

Connaissez-vous le service des Sports ? ☐ OUI ☐ NON

Fréquentez-vous les équipements sportifs ? ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Les horaires vous paraissent-ils adaptés ? ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Fréquentez-vous les équipements culturels de la commune ? ☐ OUI ☐ NON

Fréquentez-vous le Conservatoire ? ☐ OUI ☐ NON

Fréquentez-vous les ateliers Niki-de-Saint-Phalle ? ☐ OUI ☐ NON

ÉCOLE / JEUNESSE

Les écoles de Morsang vous semblent-elles en bon état ? : ☐ OUI ☐ NON

Votre enfant fréquente-t-il la restauration scolaire ? : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, en est-il satisfait ? :

Quelle(s) proposition(s) pourriez-vous faire pour les écoles ? :

Votre enfant fréquente-t-il le centre de loisirs durant les vacances scolaires ? : ☐ OUI ☐ NON

Si non pourquoi ? :

Connaissez-vous les activités proposées ? : ☐ OUI ☐ NON

Connaissez-vous le Service Municipal de la Jeunesse ? : ☐ OUI ☐ NON

Connaissez-vous la Permanence Action Jeunesse ? : ☐ OUI ☐ NON

Qu'attendez-vous du centre de loisirs ?

Qu'attendez-vous du service jeunesse ? (classer par priorité de 1 à 6, 1 étant le plus important, 6 le moins important)

- ☐ Des initiatives pour aider les jeunes
- ☐ Des conseils en matière d'orientation
- ☐ De l'animation
- ☐ Des possibilités de rencontrer d'autres jeunes
- ☐ De la citoyenneté
- ☐ Des stages/chantiers/emplois



POINT COVID-19



Depuis le 6 avril, en complément du couvre-feu maintenu de 19h à 6h du matin, du port du masque obligatoire sur tout l'espace public et de l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique, de nouvelles mesures visant à endiguer l'épidémie de Covid-19 sont effectives sur notre territoire et ce pour une durée de 4 semaines. On fait le point.

→ Les services publics

L'ensemble des structures petite enfance, enfance, jeunesse et scolaire sont fermées. Seules les assistantes maternelles sont habilitées à poursuivre leur activité. Les vacances ayant été harmonisées sur tout le territoire, le retour en classe se fera le 26 avril pour les écoles ; le 3 mai pour les collèges et les lycées. En revanche, les enfants des personnels soignants et prioritaires sont accueillis sur présentation d'un justificatif et sur inscription préalable.

Petite enfance : 01 69 51 52 05
inscriptioncovid-pet@ville-morsang.fr

Côté sports, les gymnases et la piscine sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

La pratique individuelle reste possible en extérieur, sur le domaine public et dans la limite de 10km autour de son domicile (pensez à vous munir d'un justificatif de domicile).

La pratique collective est quant à elle encadrée et doit se faire dans une structure dédiée comme un stade, dans le respect des gestes barrières.

Les services municipaux accueillant du public restent ouverts, sur rendez-vous pour toutes vos démarches administratives. Les accueils téléphoniques des structures sont renforcés :

Hôtel de Ville : 01 69 25 39 00
Service Seniors : 01 69 25 39 04
Service Régie : 01 69 25 39 27
Service Scolaire : 01 69 25 39 05
Service Population : 01 69 25 39 02
Service des Sports : 01 69 51 53 60
MCVA : 01 69 51 54 68.

→ Commerces

Le marché de la Forêt reste ouvert et soumis à la jauge des 200 personnes présentes sur site en simultané. Seuls les commerces dits de première nécessité restent ouverts. Cette mesure est étendue aux libraires et disquaires, ainsi qu'aux coiffeurs.



De nombreux commerces locaux proposent des services de « click and collect » et de livraison. Nous vous invitons à consulter le site confinement-morsang.fr pour retrouver la liste des commerçants et artisans de la ville.

→ Vaccination

Lundi 12 avril, un grand centre de vaccination a ouvert à Sainte-Geneviève des Bois, salle Gérard-Philippe. La prise de rendez-vous est impérative, via Doctolib.fr. Le CCAS de la Ville se tient à votre disposition pour vous aider dans la prise de rendez-vous et pour vous proposer des solutions de transports (01 69 25 39 04).

Prise de RDV les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 70 58 96 48 / 06 18 08 67 69 / 06 98 32 77 52

Pour rappel, le calendrier de stratégie vaccinale se décline comme suit :

à toutes les personnes de +60 ans à partir du 16 avril
à toutes les personnes de +50 ans à partir du 15 mai
à toutes les personnes de -50 ans à partir de mi-juin

... le service Petite enfance

Dans cette édition du Mag, nous vous proposons de plonger dans l'univers de la Petite enfance, pour découvrir le quotidien et la vie des crèches de la ville, de ces agents mobilisés et dévoués au quotidien pour accueillir, dans les meilleures conditions et quelles que soient les situations, vos enfants.

Un service composé de professionnels

Faire des premières années de vie des bébés morsaintois des années riches en apprentissages et en contacts humains, tel est le rôle du service Petite enfance. Et cela grâce à des équipes de professionnels dans des domaines d'expertises variés et complémentaires : Éducateurs de Jeunes Enfants (EJE), auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles, psychomotriciennes. Ces professionnels de la Petite Enfance ont tous un objectif commun : tendre vers une proximité sur le plan relationnel et une bienveillance au quotidien.

Les professionnels de la Petite Enfance sont par définition des agents très bien formés. À titre d'exemple, les auxiliaires de puéricultures sont des cadres diplômées d'un bac +3. Tous répondent à de nombreuses exigences en termes de diplômes, de savoir-faire et de savoir-être. Les ouvertures et les fermetures de crèches ne peuvent se faire qu'en présence d'un Éducateur de Jeunes Enfants par exemple. À Morsang, les équipes et la municipalité sont particulièrement attachées à cette exigence d'excellence dans leurs métiers car la

prise en charge du jeune enfant est essentielle.

Accueillant aujourd'hui 146 enfants de 3 mois à 3 ans, le service Petite enfance a su mutualiser les forces vives entre les différentes structures afin de pallier l'absence des professionnels touchés par la pandémie. « Un effort à souligner », précise Nicolas HILARION, le nouveau directeur du pôle Petite-Enfance-Éducation-Entretien-Jeunesse (PEEEJ) de la ville, « car la logistique n'est pas simple et les équipes l'ont fait spontanément ».

Des structures à l'épreuve de la Covid-19

La direction Petite Enfance comprend différents types de structures : deux crèches collectives, une crèche familiale, deux halte-garderie ainsi qu'un relais assistants maternels (RAM).

Sur le front depuis le 1^{er} confinement du 16 mars 2020, les agents ont répondu présents au quotidien. Si les équipes sont moralement et physiquement fatiguées, elles n'en restent pas moins toujours motivées et passionnées. « Ce constat n'a rien de plus normal après une année de lutttes et de combats face à une crise

sanitaire d'une telle ampleur » souligne Nicolas HILARION. Par ces termes forts, le directeur du pôle résume l'esprit battant de son service. À titre d'exemple, la crèche des Écureuils résume la situation très tendue dans laquelle se trouvent les professionnels de la Petite enfance depuis le début de la crise, et la nécessité de s'adapter en permanence. La structure a récemment enregistré une multiplication de cas Covid ou cas contact tant chez les enfants que chez les agents municipaux. Cette situation a mobilisé





sa directrice, Isabelle DELMAS, ainsi que toutes ses équipes sur des problématiques jusque-là inconnues ou jamais vécues de façon si intense.

Un épisode qui a rapidement tourné au « casse-tête » : dans le cas d'une positivité à la Covid chez les très jeunes enfants, les symptômes visibles sont similaires à ceux d'une laryngite. Il devient alors très vite difficile, même pour un médecin, d'établir un diagnostic médical. Et les enfants de moins de 6 ans ne pou-

vant être testés que dans de très rares cas, ce paramètre a constitué une difficulté supplémentaire pour la crèche des Écureuils : si un enfant présentait le moindre symptôme similaire à celui d'une laryngite, il ne pouvait pas être accueilli au sein de la structure.

Les équipes se sont vues obligées de gérer des aspects relationnels difficiles et parfois des situations inédites avec des familles mises en difficulté puisqu'ayant peu voire pas d'alternative au service proposé.

→ le service en chiffres

- 2 crèches collectives : les Écureuils (20 places) et Eugénie-Cotton (40 places)
- 2 haltes-garderies : les Écureuils (20 places) et l'Épargne (20 places)
- 1 crèche familiale : l'Épargne (100 places pour 41 assistantes maternelles)
- 1 Relais Assistants Maternels (RAM)
- 1 Maison de la Petite Enfance
- 154 assistantes maternelles indépendantes

Des journées rythmées par les enfants



Les enfants sont accueillis dès 7h30 et jusqu'à 19h, du lundi au vendredi, et répartis par âge sur la structure : les petits (de 3 à 12 mois), les moyens (de 1 à 2 ans), et les grands (de 2 à 3 ans). Chaque section dispose d'un espace bien défini et de jeux et jouets

adaptés. Peinture, coloriage, jeux d'imitation, chants et danses, mais aussi temps calmes et repos avec luminothérapie font partie du quotidien des équipes des crèches, qui mettent tout en œuvre pour assurer le bien-être et le bon développement tant émotionnel que moteur des enfants. La pédagogie étant au cœur du projet de la structure.

Néanmoins, dans ce contexte sanitaire singulier, les activités, qui nécessitent une certaine proximité physique avec les enfants, sont complexifiées par les mesures mises en place pour la sécurité sanitaire de chacun,

enfant comme professionnel.

La manipulation des bébés par exemple, ou encore le port des masques qui n'aide pas à la compréhension et à l'apprentissage pour les jeunes enfants, sont des obstacles que les équipes doivent surmonter. Mais elles relèvent le défi haut la main.



Tenir pour réussir

Pour les professionnels de la Petite enfance, la situation vécue actuellement est inédite et nécessite une solidarité sans faille entre les différents services car chacun peut avoir ses fragilités ou se sentir découragé. « Il n'y a pas de recette magique. Même avec des diplômes et face à une situation telle que celle que nous vivons, il faut savoir improviser, innover et trouver des solutions qui se trouvent parfois ailleurs et qui peuvent ne pas être comprises ou appréciées. Mais j'en suis certain, nous y arriverons ! Nous sommes aujourd'hui épaulés par une municipalité solidaire qui se tient à nos côtés. » conclut Nicolas HILARION.



SÉJOURS D'ÉTÉ

Suivez le guide !



Cette année, le service Temps Loisirs et le Service municipal de la Jeunesse vous ont préparé un programme vitaminé pour la période estivale. Au programme : des destinations aux thèmes variés pour que chacun y trouve son bonheur. Alors suivez le guide !

AVENTURO-SPORTIF ⁽¹⁾

Pour les 6-10 ans

① du 7 au 18/07

② du 16 au 27/08

Découvrez la montagne aux portes du parc naturel du Queyras, à Vars-Sainte-Marie. Activités : canirando, descente en rafting, luge, VTT, balades, bivouac en forêt, construction de cabanes, land art...

BLEU MÉDITERRANÉE ⁽¹⁾⁽²⁾

Pour les 6-10 ans

③ du 19 au 30/07

④ du 3 au 14/08

Agde sera le cadre d'un séjour placé sous le signe de la Méditerranée. Activités : plage, accrobranche, sorties en mer sur voilier de caractère, poney, sortie Aqualand.

LUTTENBACH ⁽¹⁾

Pour les 4-10 ans

⑤ du 7 au 18/07

⑥ du 16 au 27/08

Viens découvrir la véritable histoire de Robin des Bois dans la forêt de Luttenbach. Activités : cabanes, bivouac, poney, visite du château du Haut-Koenigsbourg.

KITE-SURF ⁽¹⁾⁽²⁾

Pour les 15-17 ans

⑦ du 7 au 18/07

Adepte de sensations fortes, ce séjour est fait pour toi ! Activités : kite-surf à Leucate-le-Franqui.

LET'S DANCE MUSIC ⁽¹⁾

Pour les 11-14 ans

⑧ du 20/07 au 01/08

Bouge en rythme au son des musiques du monde grâce à ce stage. Activités : Hip-hop, capoeira, breakdance, smurf... Nautisme, baignade, escalade ou autres activités sportives collectives.

NATURELLEMENT DEBROUILLARDS ⁽¹⁾

Pour les 11-14 ans

⑨ du 19/07 au 01/08

Découvrez les Hautes-Alpes en mode « débrouille » et nature, Activités : une aventure en pleine nature où il faudra s'orienter et organiser le campement pour la nuit.

SURF RIDER ⁽¹⁾⁽²⁾

Pour les 11-14 ans

⑩ du 3 au 14/08

Avec les plages de l'Atlantique pour terrain de jeux. Activités : surf et glisse, sorties pêche à pied, piscine, bowling et Laser game.

PASSION MED' ⁽¹⁾⁽²⁾

Pour les 11-14 ans

⑪ du 3 au 14/08

Bienvenue dans ce petit paradis Varois. Activités : baignades, jeux aquatiques, paddle, kayak, sorties en mer, baptême de plongée, sortie Aqualand, soirées boom et veillées.

LA JUMENT VERTE ⁽¹⁾

Pour les 11-14 ans

⑫ du 2 au 13/08

Labellisée « Sport Etude Excellence », la Jument verte t'ouvre ses portes pour un stage exceptionnel. Activités : dressage, voltige, promenade en forêt, hippologie...

RIVER CAMP ⁽¹⁾⁽²⁾

Pour les 15-17 ans

⑬ du 2 au 15/08

Relève le défi et mesure-toi aux éléments au cœur des Hautes-Alpes, aux portes du Parc des Écrins. Activités : raft, hot-dog et kayak, randonnées dans le parc National des Écrins, piscine.

(1) Certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives à fournir.

(2) Attestation d'aisance aquatique obligatoire pour les activités nautiques et la baignade.

→ **Inscription jusqu'au 27/04**

Téléchargez le dépliant vacances été sur Morsang.fr

Séjours 1 à 6 :
service Temps Loisirs
01 69 25 39 36.

Séjours 7 à 13 :
service Jeunesse
01 69 04 09 02
ou 07 78 67 07 30.



Les professionnels face à la crise



Dans ce numéro, nous avons choisi de redonner la parole à Lara, gérante de la société Liv'Raison Nature et présidente de l'association SD-Activités Morsang** afin de témoigner du quotidien et des problématiques rencontrées par tous les commerçants et entreprises de la commune.*

Le recul du couvre-feu à 19h au lieu de 18h a-t-il eu un impact sur les commerçants de la ville ?

Fondamentalement, cela n'a changé que très peu de choses car les professionnels, commerçants ou artisans qui pouvaient déjà ouvrir le sont restés et ceux qui étaient fermés ou en activité réduite ont continué à l'être. L'unique point positif du report de l'horaire du couvre-feu repose sur une légère évolution positive des habitudes de consommation

des Morsaintois. L'ancien horaire nous a causé beaucoup de soucis. C'était "métro, boulot, dodo". La vie des habitants s'est totalement réorganisée et soudainement ils n'ont techniquement plus eu le temps de venir consommer chez les petits commerçants de leur quartier. Insidieusement les actes d'achats de la population ont alors été limités aux temps du week-end et effectués dans des grands centres commerciaux ou des supermarchés en toute hâte.

Comment s'organise la vie de votre association face à la crise sanitaire ?

Nous continuons à rester en contact avec nos adhérents grâce des réunions en visioconférence. C'est tout l'enjeu pour l'association : toujours rester informé de chacune des difficultés et problématiques de nos adhérents, et leur offrir une meilleure visibilité sur la ville, via le guide papier, les réseaux sociaux...etc...

L'association compte 60 adhérents sur les 212 professionnels de notre ville. L'association fédère un panel de professionnels assez complet. Cette caractéristique constitue un véritable baromètre de la santé économique des professionnels de Morsang.

Quels sont les professions ou commerces qui souffrent le plus à Morsang ?

Ce sont clairement les restaurateurs, les instituts de beauté, les bars, mais aussi les imprimeurs, les traiteurs (plus généralement les métiers de événementiel) et tous ceux qui travaillent avec une clientèle de professionnel. Ces professions ont largement souffert des fermetures réglementaires et d'un isolement social prolongé.

Cette situation laissera certainement place à terme, à un nombre encore non anticipable de faillites ou de reventes (dans le meilleur des cas).

Le moral des équipes dans tous les secteurs d'activité est à plat et aucune perspective viable à long terme n'est encore envisageable. Nous sommes seulement en train de voir aujourd'hui les conséquences du premier confinement et le constat va certainement aller en empirant.

Les aides d'Etat versées en période de pandémie aux entreprises sont une petite aide, mais ne couvrent pas la plupart des charges d'entreprise. Et chose importante à considérer pour les gérants d'entreprise : s'ils perdent leur entreprise, ils n'auront droit à rien, c'est à dire aucun droit au chômage et aucune aide de l'Etat dans ce cas particulier. La pression mise sur les épaules des dirigeants d'entreprise et donc d'autant plus forte (tous métiers confondus)

Souhaitez-vous adresser un dernier message aux Morsaintois ?

En tant que présidente et porte-parole de l'association SD-Activités, je peux vous assurer que nos professionnels s'adaptent et se réadaptent au quotidien et mettent tout en oeuvre pour vous protéger : gestes barrières, limite du nombre de clients dans les boutiques, mise à disposition de gel ou de gants, port du masque obligatoire.

Je tenais tout particulièrement à remercier tous nos clients Morsaintois pour leur solidarité en continuant à consommer local et à soutenir les commerçants, ainsi que la municipalité qui nous aide du mieux qu'elle peut.

L'association SD-Activités représente ses adhérents mais demeure bien évidemment à la

disposition de tous les professionnels de la ville. Il est absolument fondamental pour nous de rester à l'écoute et solidaires de tous les professionnels, adhérents ou non, pendant cette période de crise. J'invite donc chaque professionnel, artisan ou commerçant de la ville à se rapprocher de nous, que cela soit pour une écoute, un conseil ou simplement pour échanger sur une difficulté particulière.

* Liv' Raison Nature est une boutique de fruits et légumes de saison en direct des producteurs locaux et régionaux. Livraison de paniers ou boutique en libre-service, située au 61, avenue René-Cassin.

**SD-Activités Morsang est une association regroupant artisans, commerçants et professionnels adhérents de la ville. L'association compte aujourd'hui dans ses rangs plus de 60 adhérents venant de tous les corps de métiers et apportant chacun son expertise et son expérience.

Le mot de...

Depuis le début de la crise, nous nous sommes mobilisés aux côtés des commerces et des entreprises de Morsang en organisant notamment des visio-conférences autour des aides qui leur sont proposées par Coeur d'Essonne Agglomération, le Conseil départemental et la Région Île-de-France, mais aussi grâce à un entrepreneur morsaintois qui accompagne la création et la transformation des entreprises. Nos commerçants et nos artisans sont l'âme de notre ville et nous devons les aider, les rendre visibles,

faire en sorte que les habitants se rendent naturellement dans leurs commerces de proximité. C'est tout le sens de notre action à leurs côtés.



Marc CONILLEAU,
Adjoint au Maire en charge
du Développement économique
et du commerce



Pierre MOREAU,
Conseil municipal
délégué au marché
et aux commerces

**Retrouvez tous
vos commerces de
proximité sur le site
confinement-morsang.fr**



Un Morsaintois 2.0

Louis Brulé Naudet est un jeune Morsaintois de 20 ans, étudiant en 3^{ème} année d'une double licence en Droit et Economie-Gestion à l'université de Paris-Saclay.

Jusque-là, tout peut ressembler au parcours classique d'une personne de son âge. Cependant, Louis n'est pas un jeune comme les autres. Il piquera rapidement la curiosité de tout interlocuteur cherchant à en savoir plus sur son profil et sa personnalité.

Quelques échanges avec lui suffisent pour se rendre compte qu'en plus d'être une personnalité conviviale et agréable, Louis est aussi une personne experte dans des domaines divers et variés comme le droit des affaires, le numérique, la macro ou la microéconomie, les mathématiques ou l'informatique appliquée à l'analyse des données. C'est un « touche à tout » polyvalent, mais également un entrepreneur. En effet, Louis est également le co-fondateur et président de deux start-ups : Clover Cloud Computing* et Lemone**

L'activité de la société Clover Cloud Computing est basée sur l'analyse financière de trésorerie, tandis que celle Lemone est dédiée aux modes de consommation dans l'industrie musicale.

La simple mise en lumière de l'activité de ces deux start-ups en

dit long sur la polyvalence de ce jeune homme en termes de savoir-faire, de gestion du temps et sur son impressionnante maturité.

Au delà de cecôté très technique, Louis propose ses prestations en communication visuelle, rédactionnelle, dans le domaine du branding (discipline qui consiste à gérer les marques commerciales), la structuration juridique ou la stratégie d'acquisition (campagne ayant comme objectif l'acquisition de nouveaux clients).

Il a également d'autres champs d'activités comme la conception d'interfaces de programmation dédiées aux « Machines Learning », ou étude de l'intelligence artificielle, le « web design » ou conception web, qui est une branche d'études dédiée à la conception d'interfaces web.

La liste de ses talents est non-exhaustive et invite aussi bien à une belle rencontre humaine que professionnelle. Louis est assurément une personnalité morsaintoise en devenir qui rayonnera probablement bien au-delà du territoire français si ses projets professionnels continuent à se développer avec un tel dynamisme.



Pour plus d'informations,
rendez-vous
sur le site de
Louis Brulé-Naudet :
www.louisbrulenaudet.com



→ Clover Cloud Computing

* Clover Cloud Computing est une société dont l'activité est basée sur l'analyse financière de trésorerie. Louis y a inventé son propre outil d'aide à la gestion sous le nom de « Sparly ».

Cet outil a été salué par de nombreuses récompenses parmi lesquelles une nomination en tant que premier lauréat du Défi Étudiant Entrepreneurs de la région

Grand Est ou la reconnaissance par l'AI for Tomorrow pour la qualité de son dossier et son implication dans la lutte contre les inégalités. Clover Cloud Computing est donc bel et bien une entreprise active sur le plan social. La start-up compte aujourd'hui une équipe de dix collaborateurs.

Lien : www.sparly.io

→ Lemone

** Grâce à sa start-up Lemone, Louis souhaite réinventer la manière de « consommer » la musique par une interface simplifiée à l'extrême, ne contenant aucune image ni aucun contenu superflu. Il souhaite simplement laisser place à la musique, comme il le dit lui-même, « dans son acceptation la plus pure ».

L'ergonomie a été réinventée et l'accent mis sur l'artiste. Les morceaux ne sont disponibles que pour une durée de vingt-quatre heures : cela pousse chaque utilisateur à s'informer rapidement sur l'artiste ou sur la musique dé-

sirés. Chaque artiste va donc y gagner rapidement en notoriété. C'est également une volonté et une manière implicite pour Louis de cultiver la rareté d'une piste sonore et d'inviter l'internaute à l'enregistrer par tous les moyens dont il dispose.

Lemone est pour l'instant disponible sur ordinateur et bientôt sur appli mobile. C'est assurément une plateforme musicale qui vise à bouleverser la diffusion des projets audio par un contenu sans publicité et entièrement gratuit.

Lien : www.lemone.io



Les P'tites mains créatives : réveillez votre créativité !

Créée en 2019, l'association a été conçue « pour que les enfants, de 3 à 16 ans, fassent autre chose que la télé, les réseaux sociaux et les jeux vidéo », nous explique sa présidente, Isabelle GOURMELON. Un objectif ô combien respectable.

Concrètement, l'association des « P'tites mains créatives » a pour objectif de réaliser des loisirs créatifs et propose à ce titre du prêt de matériel pour des activités manuelles : scrapbooking, perles, bijoux en résine, couture, feutrine, crochet, peinture. Les travaux sont pour l'instant faits chacun chez soi, car l'association est en attente d'un local.

A l'actif des P'tites mains créatives : un challenge de cartes de Noël destinées aux personnes seules et isolées. Ces cartes ont été réalisées par des enfants âgés de 3 à 11 ans ainsi qu'une classe de CE2.

Si vous souhaitez prendre contact avec l'association : ptitesmainscreatives1@gmail.com / 06 41 19 67 39



À la découverte du sport sur ordonnance

Le président Michel Pinon et les élus du club de Tennis de Morsang sur Orge réfléchissent depuis plusieurs années au développement du « Tennis sur Ordonnance ». Jordahn Henry 27 ans, directeur sportif, préparateur physique et mental est chargé de la mise en oeuvre de ce projet. Il s'agit d'accompagner des patients souffrant d'une affection de Longue Durée (ALD) dans un processus de remise en forme. Il nous délivre quelques explications...

Qu'est-ce que le sport sur ordonnance ?

La pratique d'un sport lorsque l'on est atteint d'une maladie est souvent recommandée, d'autant plus lorsque l'on souffre d'une ALD. C'est la raison pour laquelle le sport sur ordonnance a progressivement fait son apparition dans les textes de loi français, introduite par la loi Santé de 2016 qui reconnaît les bienfaits de l'activité physique comme outil de santé publique.

Cette loi permet la prescription par un médecin traitant d'une

activité physique à un patient souffrant d'une ALD (tel que le diabète, l'obésité, l'hypertension, des pathologies liées à un cancer ou encore la dépression). La prescription sportive délivrée au patient sera bien évidemment adaptée à ses pathologies, capacités physiques et au risque médical, tout en tenant compte d'une pratique sportive qu'il affectionne.

Localement le Tennis club Morsaintois va solliciter les médecins de la ville pour les

sensibiliser à son projet «Sport Santé»: faciliter le dialogue avec le monde médical, aide à la constitution d'un dossier (sollicitation des mutuelles pour une prise en charge partielle des coûts).

Le Tennis est un sport ludique, évolutif et accessible à tous. Dès les 1ères séances, les patients qui n'ont jamais joué, réussissent à faire des échanges. Ils en sont d'ailleurs très étonnés et attendent avec impatience la semaine suivante.



de périodes d'intensité variable et des périodes d'endurance. Ce rythme contribue à améliorer la qualité des parois artérielles et à réduire leur risque de mortalité cardiovasculaire de ceux qui le pratiquent.

... mais pas seulement !

Jordahn nous confie « les pathologies dont souffrent mes patients les rendent aussi fragiles sur le plan psychologiques. L'activité physique individuelle ou collective qui leur est proposée (relation au professeur, aux partenaires) est un facteur de lien social précieux pour leur épanouissement personnel.

La pratique du tennis peut être également une ouverture vers d'autres activités comme la marche nordique, le footing et la relaxation.

Enfin mon travail s'inscrit dans la continuité des premières séances de rééducation à l'effort pratiquées à l'hôpital dans la première phase de convalescence

Mon engagement est fort dans ce projet ambitieux et généreux..

Sur le plan physiologique le tennis s'inscrit dans un effort d'endurance globale ponctué de courtes séquences d'intensité variable. Il améliore donc la fonction cardio-respiratoire des pratiquants, réduisant ainsi les risques de mortalité précoce.

Une étude de 2018 de la prestigieuse Mayo clinic (fédération de recherche américaine) a démontré que la pratique du tennis permet un allongement de l'espérance de vie de 9,7 ans.

Le tennis possède également des qualités techniques intrinsèques qui lui sont particulières : le rythme de pratique mêle une alternance

Je terminerai en disant que le sport est le meilleur antidépresseur du monde et c'est une passerelle durable à l'amélioration de sa condition physique, voire un rétablissement ! »



Vous êtes intéressé par le sport sur ordonnance ?

N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant.

Tennis club de Morsang :
01 60 16 51 28 - mstennis@fft.fr

Julie Alliot



Julie, jeune Morsaintoise de 16 ans était une adolescente pétillante, pleine d'énergie et toujours souriante. Elle a été emportée par la Covid-19 il y a maintenant un an.

Atteinte simplement d'une légère toux la semaine précédente, l'état de santé de Julie s'est ensuite rapidement dégradé, allant jusqu'à la détresse respiratoire. Transportée à l'hôpital par le SAMU, elle est déclarée positive au coronavirus. Julie perd alors sa bataille contre la maladie dans la nuit du 24 au 25 mars 2020, devenant la première mineure victime du coronavirus en France.

Cette triste disparition est d'autant plus terrible que Julie ne souffrait d'aucun antécédent médical et que son jeune âge ne pouvait laisser présager d'une vulnérabilité face au virus.

Frappée à l'aube de sa vie par cette épidémie, Julie, alors lycéenne, était une jeune fille remplie d'une joie de vivre débordante et communicative.

Toujours souriante et dotée d'un humour qui faisait rayonner sa bonne humeur, Julie restera une personnalité appréciée et regrettée tant par sa famille et ses proches que par ceux qui ont eu l'occasion de croiser son chemin.

Le Groupe Millepied, et les professeurs de l'Amicale Laïque qui la connaissaient bien, écrivent ces quelques mots en sa mémoire :

*“ Tous les mots du monde sont impuissants pour exprimer notre chagrin. À notre si jolie Julie, pleine de joie de vivre et qui savait nous faire rire, aujourd'hui nous pleurons ton départ...
Tu vas nous manquer.
Nous danserons à jamais pour toi.
Repose en paix, nous l'espérons dans un monde meilleur que celui que tu as quitté.
Tu nous raconteras, puissions-nous nous revoir”.*

Afin de faire perdurer la mémoire de Julie, le Conseil municipal, réuni le 13 avril, a délibéré afin de nommer une salle du gymnase Rousseau du nom de la jeune Morsaintoise. Dès que la situation sanitaire le permettra, un hommage sera alors rendu en présence de sa mère et de sa sœur.

Mario Soave



Mario SOAVE a disparu brutalement le 18 mars 2020 à l'âge de 73 ans, emporté par la Covid-19.

Arrivé d'Italie à l'âge de 12 ans, il a beaucoup souffert du dépaysement en France, mais n'a jamais revu ses ambitions à la baisse, ni ses rêves. Après l'obtention d'un CAP, Mario devient ajusteur-fraiseur. Il se forme ensuite aux cours du soir afin de devenir dessinateur-projeteur et ainsi accéder à des postes à responsabilités. Après un licenciement économique, il décide de reprendre ses études afin de valider un diplôme d'ingénieur en robotique. Au cours de sa carrière d'ingénieur, il a eu la chance de travailler au sein de grandes entreprises telles que Renault.

Grand passionné d'aviation, Mario validera un brevet de pilote de tourisme afin de vivre sa passion. Passion si intense qu'il décide avec 5 autres pilotes de l'achat commun d'un petit avion privé de marque Cirrus. Petite anecdote : cet avion fut le 1^{er} avion de tourisme privé de cette marque à être immatriculé en France. Ce projet long et compliqué lui tenait particulièrement à cœur et reste le symbole des efforts et de la détermination qu'il a su déployer au cours de sa vie.

Une fois à la retraite, aux côtés de sa femme Francesca avec qui il fut marié 52 ans, Mario a l'ambition de créer une entreprise de dépannage pour vélos électriques et passe un contrat en partenariat avec La Poste. Il s'intéresse alors à l'aspect écologique des batteries utilisées dans ce type de vélos et se rend rapidement compte qu'aucune n'est fabriquée en France. Il réussit le pari de fabriquer en France et en collaboration avec une entreprise tricolore des batteries pour vélo électrique qui soient françaises mais également réparables. Mario a toujours été aimé et apprécié par ses anciens collègues, ses proches, et ceux qui ont pu le côtoyer. Doté d'un

tempérament solitaire, Mario avait besoin de moments "à lui" afin se ressourcer.

Mario n'a jamais hésité à se dévouer pour les autres et restera une personnalité morsaintoise regrettée. Sa dernière ambition fut celle d'aider les jeunes de la ville. Il aurait d'ailleurs dû siéger au sein du nouveau Conseil municipal. Mario souhaitait créer aux côtés de Madame le Maire des passerelles pour rapprocher les jeunes Morsaintois du tissu économique et professionnel local, notamment en les aidant à trouver des stages et des alternances. Nul doute que sa mémoire perdurera à travers les projets à destination des jeunes.

→ État civil

du 09/03 au 08/04/2021



Naissances

Léonard BENARD
Tiam BENOUEFA MOUILLIÉ
Isaiah BOLPAIRE
Loanne BRACIEUX
Ahmed CHELBI
Elyes CHERIEF
Nelya KHERAKI
Tidiane MÉHEUT
John RODNEY
Manelle SAHAOU
Sandro VECCO



Mariage

Loïc N'DOLO
et Cindy JEUNE



Décès

Léo BERDUGO
Gabriel BELIN
Bernard BOSRAMIER
Marie BRUNELLO

Marie BRUNELLO

Visage local bien connu de la ville, Marie BRUNELLO était, du haut de ses 97 ans, la doyenne de l'avenue des Chênes. Mariée en septembre 1941, elle devient veuve en 1972 et élève alors seule ses deux filles avec rigueur et bienveillance. Elle était également très active auprès du Secours catholique. Elle s'est éteinte le 19 février dernier des suites de la Covid.

Léo BERDUGO

Né le 5 avril 1931, Léo BERDUGO a intégré le conservatoire de Morsang en 1976 comme professeur de guitare classique. En complément de ses cours, il a également dirigé la première chorale de la Ville jusqu'en 1999. Il nous a quittés le 22 mars 2021.

Dernière minute : à l'heure où nous bouclons ce numéro, nous apprenons avec tristesse le décès de M. BELIN. Un hommage lui sera rendu dans le prochain numéro.



→ Majorité municipale

Morsang
Ville à vivre

L'agglomération crée son nouvel impôt avec l'appui de l'extrême gauche Morsaintoise !

Alors que nous sommes en pleine crise sanitaire et que nos concitoyens souffrent, le Président de Cœur d'Essonne a fait adopter jeudi 8 avril le budget primitif 2021 de l'agglomération moyennant une taxe sur les propriétés foncières bâties passant de 0% à 2,9% ! Une charge nouvelle de 70 à 120 euros par an pour les propriétaires de l'agglomération qui s'ajoutera à l'augmentation de 30% de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères votée le soir même. Au final : entre 120 et 250€ de plus à payer pour les contribuables morsaintois !

Comme l'ensemble des élus communautaires qui se sont mobilisés dans le cadre

du collectif « Non à l'impôt de l'agglo ! » vos élus Morsang Ville à Vivre siégeant au Conseil communautaire ont voté contre la création de ce nouvel impôt.

Au cours d'un débat de près de 4h, particulièrement éprouvant et parfois teinté de propos peu respectueux, nous avons fait valoir nos arguments pour convaincre le Président de renoncer à cette décision injuste. Contrairement à ce qui a pu être dit et écrit avec un certain culot et beaucoup de démagogie, le collectif d'élus engagés contre l'impôt a présenté des contre-propositions.

Nous n'avons jamais prôné la suppression de services. Nous plaitions pour l'adoption d'un budget de transition pour engager la naissance d'un débat sur le fonctionnement de l'agglomération. Car nous estimons qu'il est de la responsabilité de tout élu local que de trouver des solutions face aux difficultés. La question de la fiscalité ne doit être posée qu'après avoir envisagé toutes les pistes d'optimisation, en totale transparence avec les habitants.

C'est ce que nous avons exprimé dans le cadre d'amendements pour combler le déficit de 9 millions d'euros restant après la

hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En abaissant d'1 million d'euros le train de vie de l'agglomération (dont une réduction de moitié des indemnités des élus), en diminuant le soutien de l'agglo aux communes, en différant le financement des investissements dont la réalisation - dans le calendrier fixé - est rendue impossible du fait de la Covid, en réaffectant ces économies à la section de fonctionnement, en vendant un terrain et en reportant la réalisation de la provision pour contentieux après affectation du résultat et le vote du compte administratif 2020, nous y arrivions.

La représentante de l'extrême gauche morsaintoise, qui pourtant avait dit en conseil municipal qu'elle « ne participerait pas au bal des faux c... » lors du vote de l'impôt communautaire, s'est faite l'ardente défenseuse du nouvel impôt ! Comprenne qui pourra... N'est ce pas la même qui se prévalait de la non augmentation des impôts locaux à Morsang ? Manifestement, elle a préféré privilégier le dogme politique sur le travail et la prise en compte des difficultés que vivent nos concitoyens. Il est vraisemblable que ce revirement ne sera pas le dernier. À suivre.

Marianne DURANTON, Florence LEBouc, Didier CHARNET, Brigitte HOCHART, Augustin DUMAS, Elisabeth ROLANDO, Axel DOUAILLY, Virginie BUISSON, Marc CONILLEAU, Dominique DESCHAMPS, Choukri DEHANE, Théophile LE GUERN, Béatrice GUYON, Nicole LEBEAU, Jacques PEREZ, Patrick LEFEBVRE, Pierre MOREAU, Isabelle MALLET, Boubou SOW, Nelly REGEAMORTEL, Isabelle DA SILVA, Thibault MANCHON, Karine NACHTERGAELE, Sylvie DA PAIXAO, Florent BEURDELEY, Vanessa MALONGA, Véronique ALIX

→ Opposition municipale

Morsang pour tous,
tous pour **Morsang !**

Chacun pour soi ou faire ensemble ?

Santé : il y a urgence !

Après les mensonges sur les masques, les tests, le « Ségur de la santé », voici la gestion à la petite semaine de la vaccination. Voilà ce qu'il en coûte de laisser Big Pharma dicter sa loi, se goinfrer d'argent public tout en licenciant comme Sanofi, et vendre les vaccins au plus offrant. Le dévouement des professionnels de santé n'est pas en cause. Mais à force de sabrer l'hôpital public et de livrer le « rentable » aux cliniques, le gouvernement en est réduit à faire déprogrammer de nombreuses interventions. Avec un risque considérable pour les patients atteints de pathologies comme les cancers !

Une autre ordonnance à prescrire

Arrêter les fermetures d'hôpitaux, de lits, augmenter les capacités en réanimation,

revaloriser les carrières à l'hôpital... : il n'est pas trop tard pour bien faire. Pas trop tard non plus pour soutenir la demande de l'Organisation mondiale de la santé de lever les brevets sur les vaccins pour en augmenter massivement la production, pour tous les pays. Tout comme il y a urgence à vacciner les enseignants et les professionnels auxquels nous confions nos enfants, à équiper les salles de classe de purificateurs d'air...

Avec quels moyens ? entre mars et décembre 2020, les 42 (!) milliardaires que comptent la France ont vu leur fortune augmenter de 175 milliards d'€. C'est deux fois le budget de l'hôpital !

Prévention ou démagogie sécuritaire ?

Depuis quelques mois, Morsang vit des phénomènes inédits de violences, de bagarres... Et une recrudescence de cambriolages, de véhicules brûlés et d'incivilités. Mme Duranton, qui n'a pas plus à redire sur les baisses d'effectifs de la police nationale ou de la justice que sur les fermetures d'hôpitaux, promet un Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance. La belle affaire, après avoir liquidé l'Espace citoyen prévention sécurité qui réunissait tous les acteurs de terrains de la

ville ou la Cellule de veille éducative avec l'Education nationale. L'articulation entre éducation, prévention, accompagnement, sanction et réparation est un travail quotidien, qui doit mobiliser les pouvoirs publics, les citoyens, les associations... Cela mérite mieux que cette démagogie !

Cœur d'Essonne Agglomération : la manipulation fait pschittt...

Le mois dernier, nous dénoncions la manœuvre de Mme Duranton et ses amis qui sonnaient le tocsin contre « l'impôt de l'agglo », sans rien expliquer de la situation et de la responsabilité de l'État. Alors que l'agglo travaille au budget depuis 6 mois, c'est le soir même du vote qu'ils ont déposé un amendement qui aurait abouti à un budget « insincère », c'est-à-dire illégal ! Pourtant, ces bonnes gens qui s'émeuvent ici d'une taxe foncière à 2,9%, ont voté au Département une hausse 10 fois plus forte que rien ne justifiait ! Pitoyable...

Secours populaire : parce que toute atteinte à l'indépendance de la vie associative nous révolte, comme de très nombreux Morsaintois.es, continuons à signer et faire signer la pétition. Le SPF doit garder son local du Bric-à-brac !

Marie-Claire ARASA, Arlette BOUCHON, Jean-Michel BRUN, Marlène LATOUR, Yannick LEMAIRE, Emma MIRANDA, Maïmouna N'DIAYE, Pierre SPINOSA

VOTRE MAIRIE

Les nouveaux visages de votre mairie

Thomas SURACE

Thomas SURACE vient compléter l'équipe du service communication de la ville en qualité de journaliste depuis le 9 février. Précédemment rédacteur au sein d'un magazine automobile à destination des garagistes, Thomas contribuera au développement de la « communication 360 » non seulement par la production d'articles et de reportages mais également par l'aide à la production de vidéos, d'infographies, à la gestion de réseaux sociaux et du site Internet.



Nicolas HILARION

Précédemment directeur des affaires générales au sein de la municipalité de Villiers-sur-Orge, Nicolas HILARION est arrivé le 1^{er} mars en qualité de directeur du service Petite Enfance-Education-Entretien-Jeunesse. Il souhaite mettre son expérience managériale au service de Morsang en accompa-

Guylène MICHEL



Fonctionnaire en détachement de la ville de Paris, Guylène MICHEL a intégré les services municipaux en qualité d'auxiliaire de puériculture (métier qu'elle exerce depuis maintenant quelques années) le 1^{er} mars 2021. Si le rapprochement de son lieu d'habitation a été l'un des facteurs de choix, le souhait de travailler avec une équipe à taille humaine et avec un nombre d'enfants réduit par section a également aiguillé son arrivée. Guylène apprécie de pouvoir faire vivre les activités de la crèche Eugénie-Cotton et d'y créer des temps agréables et pédagogiques pour les enfants.

gnant les équipes dont il prend la responsabilité, notamment celles de l'Enfance, très exposées aux difficultés de la crise sanitaire. Il aura pour charge de pérenniser le très bon travail déjà fourni par ces services afin de garantir une qualité de service optimale aux administrés et à leurs enfants.

→ La ville recrute

Responsable adjoint diététicien (H/F)

Cadre d'emploi :

Technicien, Rédacteur

Filière : restauration collective

Vos missions : organiser et gérer la production et à la distribution des 2200 repas servis en collaboration avec le directeur de la cuisine centrale, organisation et gestion du service en l'absence du directeur, formation continue du personnel à l'hygiène, réalisation d'audits internes.

Poste à pourvoir dès maintenant

Service civique (H/F)

La Ville recrute 10 personnes volontaires dans le cadre du service civique, pour l'accomplissement de missions d'intérêt général. Ces missions permettront de développer de nouveaux projets au service de la population et de renforcer la qualité du service déjà rendu par les agents municipaux, mais également de :

- favoriser l'engagement citoyen et inciter les jeunes à s'investir pour leur collectivité
- participer la mise en place d'un dispositif intergénérationnel
- contribuer à la sensibilisation sur l'environnement
- accompagner la démarche sociale
- favoriser l'accès au numérique pour tous

Age d'accès : 16- 25 ans (étendu à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)

Durée : 6 à 12 mois

Rémunération : 522€ brut mensuel



AGENDA

→ Don de sang

MARDI 20 AVRIL
de 15h30 à 20h

En 1h, vous pouvez sauver 3 vies !

La prochaine collecte de sang par l'EFS aura lieu salle Pablo-Neruda (allée des Pervenches), mardi 20 avril de 15h30 à 20h.

La prise de rendez-vous est obligatoire, alors ne perdez pas de temps, réservez dès à présent votre créneau en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

À noter ! Le don de sang fait partie des sorties bénéficiant d'une dérogation au couvre-feu. Pensez à vous munir de cette dernière pour les créneaux de 19h à 20h.

→ Les Universités Morsaintoises

MARDI 27 AVRIL
à 19h (par Zoom)

Cette visio conférence aura pour thème « les sorties d'album pour les artistes indépendants et en voie de développement ». Edwin, du Service municipal de la Jeunesse, et Gladys du Rif musiques actuelles, recevront l'artiste Twan Tee qui fréquente le Tremplin de Morsang. Les échanges se feront autour des problématiques en lien avec la crise sanitaire et les difficultés pour les artistes à se produire et à valoriser les projets de la scène musicale sur le territoire français.

Lien de la visio conférence :

us02web.zoom.us/j/88311695887?pwd=QzBMT1B0OWdRVGpNWjFCa0NiYWU1QT09
ID de réunion : 883 1169 5887

Code secret : 804682

→ Conférence « Christo & Jeanne-Claude »

LUNDI 3 MAI
à 19h (par Zoom)

Christo & Jeanne-Claude font descendre l'art dans la rue, ils le mettent sur le trottoir. L'architecture devient sculpture, avec des plis, des drapés. Christo disait : « La plupart du temps, l'art est présenté sous la forme d'expositions à succès qui ne valent guère mieux que Disneyland. Nos projets sont des expériences qui ne se produisent qu'une fois dans la vie. Elles traitent de la liberté. Notre société bourgeoise aime cette notion de l'art marchandise, destiné seulement à des audiences limitées. Vous n'avez pas besoin de ticket pour voir notre art. »

Lien de la visio conférence :

us02web.zoom.us/j/81230910436?pwd=RHFSa0RoKzR4VmJ6T0xQb2dhZWIMdz09

ID de réunion : 812 3091 0436

Code secret : art?



→ Séjours Seniors

SAMEDI 29 MAI

Date limite d'inscription

Le service Seniors propose comme chaque année un voyage pour au mois de septembre. Cette année, la Ville vous propose de découvrir les Baléares ainsi que l'île de Majorque. Le séjour se déroulera du 21 au 28 septembre (susceptible de modification en fonction des règles sanitaires)

Tarif du séjour : 985€ (tout inclus, y compris les excursions)

Inscription et renseignement auprès du service Seniors au 01 69 25 39 04. Prise de rendez-vous obligatoire.



→ Fête de la musique

LUNDI 21 JUIN

Pré-inscription

Vous êtes un groupe ou un artiste solo et vous souhaitez vous produire lors de la Fête de la Musique ? Faites-vous connaître avant le 1^{er} mai auprès du service Culturel ! Précisez vos noms et prénoms, votre nom de scène, votre style musical ainsi que vos coordonnées par mail à culture@ville-morsang.fr ou par téléphone au 01 69 51 54 68. Vous pouvez également télécharger le bulletin d'inscription sur Morsang.fr

